Saint-Stanislas

Saint-Prosper-de-Champlain

Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Sainte-Anne-de-la-Pérade

Route 159
Route 352
Rang de la Rivière-Batiscan Nord-Est
Rue Goulet
Rue Principale
Route de la Station
Rue Trudel
Route des Prairies
Route Manitou
Route de la Station
Route Normandin
Rang Price
Rang Saint-Charles
Chemin Massicotte
Route Pronovost
Chemin Charles-A.-Gravel
Rang Sainte-Elisabeth Nord
Rue du Domaine
Rue Fraser
Rue Principale
Rang Saint-Augustin
Route de la Rivière-Charest
Rang de la Rivière-à-Vellet
Rue du Moulin
Rue de l'Église
Route de l'Église
Rang Sainte-Elisabeth Sud
Chemin de la Pointe
Chemin Saint-Édouard
Route à Fraser
Rang du Village-Jacob
Route de la Baie
Chemin des Trente-Trois
Route de Saint-Prosper
Rang Sainte-Élisabeth
Route à Cajf
Route Baillargeon
1er rg N. de la Riv.-Ste-Anne
Route à Wellie
Chemin du Cordon
Rang Petit-Sainte-Marie
Rang du Rapide Nord
Rang du Rapide Sud
2e Avenue
Montée d'Enseigne
Autoroute Félix-Leclerc
Route des Hivon
Rue des Merles
Rue D'Orvilliers
Rang D'Orvilliers
Rue Légaré
Rue Gamelin
Rue Sainte-Anne
Chemin de L'Île-du-Large
Chemin de L'Île-du-Sable
Boulevard De Lanaudière
Domaine Quessy

Légende
- Territoire incompatible à l'implantation
- Bande de protection réseau routier
- Bande de protection habitation 7,2mw
- Bande de protection cours d'eau
- Territoire compatible à l'implantation
- Cours d'eau
- Limites municipales

Réseau routier
- Autoroute
- Route municipale
- Route régionale

Cette carte est une représentation approximative des normes inscrites dans le règlement 2024-147. Il est possible que toutes les distances séparatrices ne soient pas incluses dans la présente carte.
Le texte des dispositions du règlement prévaut donc sur cette carte.

Territoire incompatible à l'implantation d'éoliennes
Règlement 2024-147
SADR de la MRC des Chenaux

Document de travail

Sources :
Adresses Québec, MERN Québec, Décembre 2022
MRC des Chenaux, Mars 2024

MRC DES Chenaux SI PROCHES

MTM, fuseau 8, NAD83

0 0.5 1 2 Km